



AVIS D'OPPORTUNITE n° 95-2

- OBJET :** "enquête" régionale sur l'emploi au 31 décembre 1994.
- DEMANDEURS :**
- Atelier parisien d'urbanisme (APUR).
 - Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France (DREIF).
 - Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (IAURIF).

Au cours de sa réunion du 20 avril 1995, la formation "Entreprises" du Comité régional d'Ile-de-France pour l'information économique et sociale a examiné l'enquête mentionnée en objet.

Cette opération a pour but de donner aux aménageurs de la région et des départements qui la composent des estimations d'emploi salarié (public et privé) au lieu de travail, au niveau communal (au niveau de l'arrondissement pour Paris). Elle repose sur l'exploitation du répertoire SIRENE et de différents fichiers administratifs et sur la réalisation d'une enquête par voie postale auprès d'entreprises privées et d'établissements dépendant des services publics.

L'opération fait suite à quatre opérations pratiquement identiques menées par les mêmes partenaires aux 31 décembre 1978, 1981, 1984 et 1990. Elle est financée par l'Etat, la Région, la Ville de Paris et les sept autres départements d'Ile-de-France.

L'enquête par questionnaire s'adresse aux entreprises ayant dans la région au moins un établissement d'au moins cent salariés. Pour chacun de ces établissements, il est demandé l'effectif par sexe au 31 décembre 1994, en distinguant les personnels itinérants.

L'opération donne lieu à la publication de brochures de résultats statistiques régionaux et départementaux.

L'APUR, la DREIF et l'IAURIF ont souhaité faire reconnaître son caractère d'intérêt général.

La formation "Entreprises" du CRIES :

- *après avoir exprimé le voeu que l'amélioration de la qualité des fichiers administratifs (notamment en ce qui concerne l'utilisation des identifiants SIREN et SIRET) permette de s'affranchir, lors de la prochaine opération, du recours à l'interrogation directe des unités ;*
- *a émis un avis favorable à la réalisation de l'"enquête" régionale sur l'emploi en Ile-de-France au 31 décembre 1994.*

Le président

A. de LEYSSAC